

---

# Livret de l'étudiant.e

## Licence science politique

2025-2026

S



---

# Sommaire

<b>Organisation de la licence</b>	<b>p. 3</b>
Equipe administrative .....	p. 4
Calendrier universitaire .....	p. 5
Equipe pédagogique .....	p. 6
Vie étudiante .....	p. 9
Mobilités internationales .....	p. 11
<b>Programme de la licence</b>	<b>p. 12</b>
Première année (L1) .....	p. 13
Deuxième année (L2) .....	p. 15
Troisième année (L3) .....	p. 17
<b>Syllabus des cours magistraux</b>	<b>p. 21</b>
Semestre 1 .....	p. 26
Semestre 2 .....	p. 29
Semestre 3 .....	p. 31
Semestre 4 .....	p. 38
Semestre 5 .....	p. 42
Semestre 6 .....	p. 48
<b>Modalités des examens</b>	<b>p. 52</b>

---

# Organisation de la licence Science politique



---

# Equipe administrative de la licence

## **Directeur de la licence**

Jean-François Havard, [jean-francois.havard@uha.fr](mailto:jean-francois.havard@uha.fr)

## **Scolarité de la licence**

Elodie Erb, [elodie.erb@uha.fr](mailto:elodie.erb@uha.fr)  
03 89 56 82 27

## **Coordination des mobilités internationales**

Julia Lorber-O'Neil, [julia.lorber-oneill@uha.fr](mailto:julia.lorber-oneill@uha.fr)

## **Responsable informatique**

<http://www.assistance.numerique.uha.fr/>

03 89 56 82 82

---

# Calendrier universitaire 2025-2026

## Premier semestre

Mercredi 3 septembre : Pré-rentrée Licence

Jeudi 4 septembre : Début des cours des semestres impairs

Samedi 25 octobre au dimanche 2 novembre : Vacances de la Toussaint

Jeudi 6 décembre au mercredi 10 décembre : Semaine de révision

Jeudi 11 décembre au vendredi 19 décembre : Examens

Samedi 20 décembre au dimanche 11 janvier : Vacances d'intersemestre

Mercredi 28 janvier : Jury des semestres impairs

Vendredi 30 janvier : Affichage des résultats des semestres impairs

## Second semestre

Lundi 12 janvier : Début des cours des semestres pairs

Samedi 21 février au dimanche 1er mars : Vacances d'Hiver

Vendredi 17 avril : Fin des cours

Samedi 18 avril au dimanche 26 avril : Vacances de Printemps

Lundi 27 avril au Jeudi 7 mai : Examens

Du lundi 11 mai au vendredi 24 juillet : Stage de L2 d'une durée de 8 semaines

Mercredi 27 mai : Jury des semestres pairs

Vendredi 29 mai : Affichage des résultats des semestre pairs

## Session de rattrapage

Lundi 8 juin au vendredi 12 juin : Rattrapage des semestres impairs

Lundi 15 juin au vendredi 19 juin : Rattrapage des semestres pairs

Mercredi 1 juillet : Jury de la session de rattrapage

Vendredi 3 juillet : Affichage des résultats de la session de rattrapage

---

# Equipe pédagogique de la licence

## Science politique

### **Clémentine Fauconnier : Maîtresse de conférences en science politique**

Spécialité d'enseignement : Histoire des idées politiques ; Politique comparée ;  
Sociologie de l'Europe ; Relations internationales  
Spécialité de recherche : Partis politiques ; Russie ; Campagnes électorales

### **Côme Souchier : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**

Spécialité d'enseignement : Science politique ; Socio-histoire de l'Etat  
Spécialité de recherche : Gouvernement du temps ; Anthropologie historique ;  
Socio-histoire ; Politiques publiques

### **Jean-François Havard : Maître de conférences en science politique**

Spécialité d'enseignement : Relations internationales ; Anthropologie politique ;  
Histoire des idées politiques  
Spécialité de recherche : Mouvements religieux et mouvements de jeunesse en  
Afrique de l'Ouest

### **Stéphane Latté : Maître de conférences en science politique**

Spécialité d'enseignement : Science politique ; Sociologie de la justice ; Vote et  
participation politique ; Epistémologie  
Spécialité de recherche : Mobilisations de « victimes » ; Mobilité économique des  
classes populaires frontalières ; Sociologie du vote des ouvriers ruraux

### **Olivier Quéré : Maître de conférences en science politique**

Spécialité d'enseignement : Vie politique ; Etat ; Action publique  
Spécialité de recherche : Administration et concours de la fonction publique

### **Marion Rabier : Maitresse de conférences en science politique**

Spécialité d'enseignement : Action collective ; Partis politiques ; Sociologie  
Spécialité de recherche : Genre et syndicalisme patronal

### **Manon Veaudor : Maitresse de conférences en science politique**

Spécialité d'enseignement : Action publique  
Spécialité de recherche : Institutions pénales ; Prisons ; Métiers d'ordre ; Politiques  
d'encadrement de la Jeunesse

---

## **Sociologie et économie**

### **Eric Cheynis : Maître de conférences en sociologie**

Spécialités d'enseignement : Sociologie ; Sociologie du travail ; Lobbies et groupes d'intérêt

Spécialité de recherche : Société civile au Maroc ; Groupes d'intérêt en Europe ; Histoire sociale de la Résistance

### **Garance Clément: Maîtresse de conférences en sociologie**

Spécialités d'enseignement : Sociologie urbaine

Spécialités de recherche : Sociologie urbaine ; Sociologie des classes sociales ; Sociologie des espaces frontaliers

### **Manon Pothet : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche**

Spécialité d'enseignement : Sociologie ; Méthodes des sciences sociales

Spécialité de recherche : Sociologie de l'éducation ; Sociologie politique ; Ségrégation et inégalités scolaires

### **Benjamin Dubrulle : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**

Spécialité d'enseignement : Sociologie ; Grands débats contemporains

Spécialité de recherche : Sociologie de l'islam ; Sociologie des associations ; Sociologie du genre et de la sexualité

### **Michael Gaul : Maître de conférences contractuel en économie**

Spécialités d'enseignement : Histoire de la pensée économique ; Economie internationale ; Statistiques

Spécialité de recherche : Histoire de la pensée économique

## **Droit public**

### **Mickael Baubonne : Maître de conférences en droit public**

Spécialité d'enseignement : Droit constitutionnel ; Droit administratif ; Droit des collectivités

### **Karine Favro : Professeure en droit public**

Spécialité d'enseignement : Droit constitutionnel; Media et communication

### **Hocine Sadok : Maître de conférences en droit public**

Spécialité d'enseignement : Droit des Droits de l'Homme

## **Anglais**

**Julia Lorber-O'Neill, Professeure agrégée d'anglais**

**Gienia Offord, Professeur certifiée d'anglais**

**Shirley Muller, Professeur certifiée d'anglais**

---

## **Histoire et géographie**

**Dimitri Chavaroché : Maître de conférences contractuel en histoire contemporaine**

**Vincent Laniol : Professeur agrégé d'histoire-géographie**

**Brice Martin: Maître de conférences en géographie**

**Teva Meyer : Maître de conférences en géographie**

## **Sciences de l'information et de la communication**

**Muriel Béasse : Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication**

**Carsten Wilhelm : Professeur de sciences de l'information et de la communication**

---

# Vie étudiante

## L'association des étudiants de la licence science politique

Créée en 2018, L'Agora est une association étudiante dédiée à la filière science politique du campus Fonderie. Elle y assure l'animation des trois années de la licence et la gestion du local associatif situé dans le hall de la Fonderie.

Son but est d'accompagner les étudiant-e-s de science politique dans leur vie universitaire et étudiante, en organisant des événements solidaires et des soirées à thème, mais aussi en proposant des en-cas, des services et autres activités tout au long de l'année.

Pour tout contact ou information, retrouvez L'Agora sur Instagram (@assosciencpo). Les membres de son bureau se feront un plaisir de vous répondre.



---

## Les délégués de promotion

Fin septembre 2025 aura lieu l'élection des délégué.e.s de promotion. Chaque promotion en désignera deux.

Le rôle de ces délégué.e.s est de faire le pont entre les étudiant.e.s et l'équipe enseignante afin de faire part à cette dernière des difficultés rencontrées collectivement et des ajustements souhaités pour l'amélioration de la formation. Ils et elles participent également au Conseil de perfectionnement de la licence qui se réunit chaque année pour discuter des modifications à apporter à la maquette de la licence.

## Tutorat étudiant

Lors de chaque rentrée, l'Université centrale recrute, sur contrat de travail, 4 étudiant.e.s de L2 ou L3 science politique pour assurer un tutorat disciplinaire à destination des nouvelles recrues de L1.

Les tuteur.rices assurent, par petits groupes, un accompagnement hebdomadaire personnalisé. Ce dispositif facilite l'acquisition des réflexes et des méthodes de travail nécessaires à la réussite en licence. Les nouveaux étudiant.e.s y bénéficient également d'une aide à la compréhension et à l'appropriation des cours et d'un entraînement aux exercices proposés en examen.

Les étudiant.e.s de L1 seront donc invité.e.s, sur la base du volontariat, à s'y inscrire et à les suivre avec assiduité.

## Les élu.e.s étudiant.e.s dans la démocratie universitaire

L'Université fonctionne sur le principe d'une démocratie collégiale. Les étudiant.e.s sont donc représenté.e.s, au même titre que les enseignant.e.s et personnels administratifs au sein de ses instances décisionnelles (Conseil de faculté, Conseil d'administration, Conseil de la formation et de la vie étudiante). Il est donc essentiel que, lors du renouvellement de ces instances, les étudiant.e.s de la licence science politique se mobilisent comme électeur.rices, mais aussi comme candidat.e.s.

---

# Les mobilités internationales

## Les séjours d'études à l'étranger

La licence science politique encourage également vivement ses étudiant·e·s à effectuer un semestre de mobilité à l'étranger durant leur cursus. Ce dernier a généralement lieu en deuxième ou en troisième année. En 2025, une soixantaine d'étudiant·e·s de L2 et L3 science politique se sont ainsi vu proposer une offre de mobilité internationale.

Ces échanges s'inscrivent dans deux cadres, selon la destination souhaitée.

- ❖ **Le Programme Erasmus+** permet un semestre de mobilité dans une de nos 19 universités partenaires dans 11 pays différents : Allemagne (Fribourg, Hanovre), Pays-Bas (Maastricht), Italie (Rome, Bologne, Sienna), Espagne (Salamanque), Grèce (Athènes), Pologne (Wroclaw), Turquie (Marmara)... La préparation et le dépôt des candidatures ont lieu entre novembre et février, la sélection des dossiers de mars à juillet.
- ❖ **Le programme de double diplôme en Science politique avec le Bachelor en Science politique de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).** Dans le cadre de ce programme, accessible en L3, bénéficie de droits d'inscription préférentiels pour les étudiant·e·s. Les candidatures se font en L2, entre février et mars.

<http://www.uha.fr/linternational/mobilites/partir-a-letranger/etudes/>

## Les échanges transfrontaliers. Une « matière ouverte » dédiée

L'Université de Haute-Alsace est membre d'Eucor – Le Campus européen qui rassemble les Universités françaises, allemandes et suisses de Mulhouse, Strasbourg, Fribourg-en-Brisgau, Karlsruhe et Bâle.

Cette convention permet notamment aux étudiant·e·s de l'UHA de personnaliser leur cursus en l'enrichissant par des cours proposés par les universités partenaires.

Chaque année une dizaine d'étudiant·e·s de la licence de Science politique suivent ainsi la **matière ouverte transfrontalière**. Cette dernière leur permet de **fréquenter chaque semaine un cours à l'Université de Bâle ou de Fribourg** sans avoir à s'acquitter de frais de déplacement ou de scolarité.

L'inscription a lieu à la rentrée au moment du choix des matières ouvertes.

---

## L'Alliance Epicur : pour mieux diversifier ses opportunités de mobilités européennes

Depuis 2019, l'Université de Haute-Alsace est membre fondatrice de l'Alliance européenne EPICUR qui réunit désormais 9 universités européennes : l'UHA et l'Université de Strasbourg en France, l'Institut de Technologie de Karlsruhe et l'Université de Freiburg (Allemagne), l'Université Adam-Mickiewicz de Poznan (Pologne), l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce), l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas), l'Université de Ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne (Autriche), l'Université Sud-Danemark.

Epicur propose à ses étudiants des opportunités de mobilité internationale de différents formats. Ils peuvent profiter d'une mobilité internationale physique, en ligne ou hybride grâce à des formations proposées par les universités membres de l'alliance.

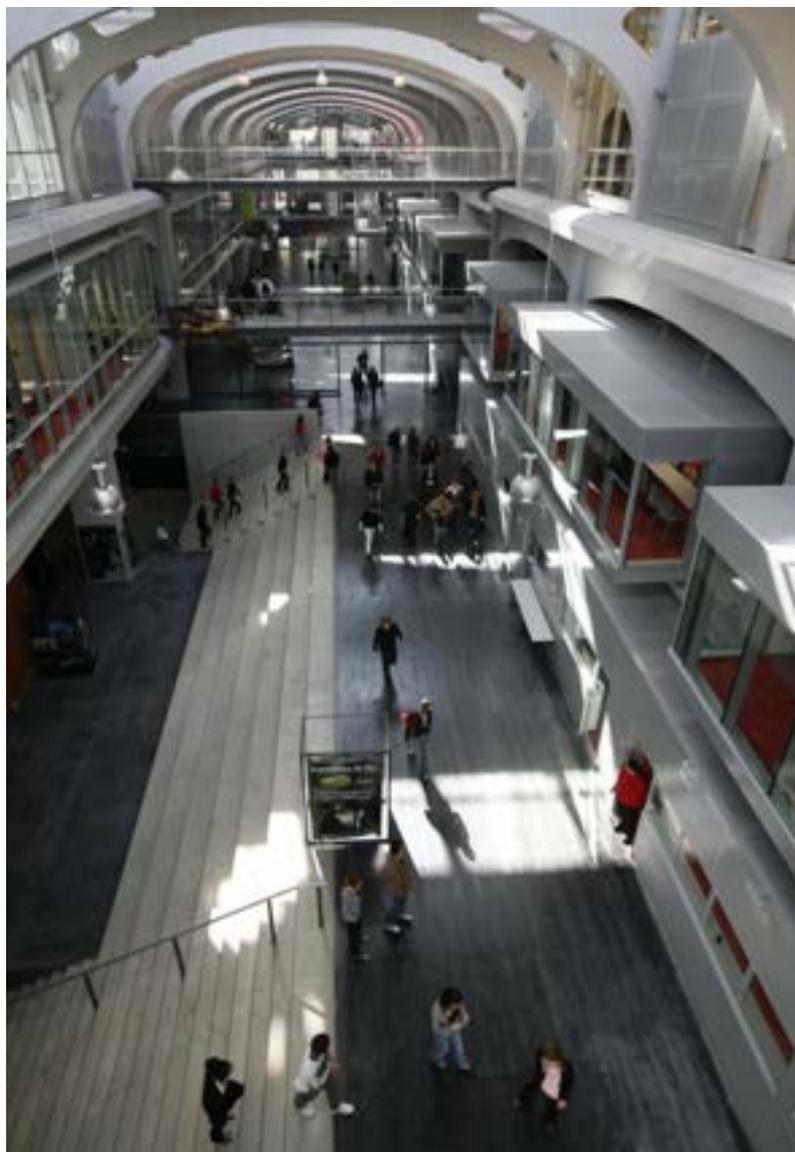
Pour avoir accès aux ressources à distance, les équipes d'EPICUR ont développé un campus interuniversitaire virtuel où les étudiants se connectent via les identifiants qu'ils utilisent au quotidien pour s'inscrire, suivre les cours et réaliser leurs examens.

Catalogue des cours EPICUR : <https://register.epicur.auth.gr/assets/courses/catalogue/#/index>

Pour obtenir plus d'informations sur les campagnes d'inscriptions aux cours EPICUR, veuillez consulter le site internet d'EPICUR <https://epicur.edu.eu> ou écrire à : [epicur@uha.fr](mailto:epicur@uha.fr)

---

# Programme de la licence



# Première année

## Semestre 1

N° UE	Contenu	Enseignant .e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
<b>Science politique</b>							
UE 1	Introduction à la science politique	Stéphane Latté	32		Ecrit 2h	2	9
	Histoire des idées politiques	Clémentine Fauconnier	32		Ecrit 2h	2	
	TD science politique	Côme Souchier		16,5	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
<b>Institutions</b>							
UE 2	Introduction au droit constitutionnel	Mickaël Baubonne	24		Ecrit 2h	2	9
	TD Droit constitutionnel			16,5	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
	Histoire politique de la France contemporaine (1789-1870)	Dimitri Chavaroche	24		Ecrit 2h	2	
<b>Economie et société</b>							
UE 3	Histoire de la pensée économique	Michael Gaul	24		Ecrit 2h	2	9
	Inégalités et stratification sociales	Eric Cheynis	32		Ecrit 2h	2	
	TD Sociologie	Benjamin Dubrulle		16,5	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
<b>Langue et méthodes</b>							
UE 4	Langue vivante (anglais ou allemand)	Gienia Offord		24	Contrôle continu (oral et écrit)	1	

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
UE 4	Méthodologie du travail universitaire			6	Présence obligatoire		3
	Recherche documentaire	Learning center			Présence obligatoire		

# Première année

## Semestre 2

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS	
UE 5	Science politique						
	Vie politique française	Olivier Quéré	32		2	9	
	Histoire des idées politiques	Clémentine Fauconnier	32		2		
	Conférences de sciences sociales du politique	Equipe Science politique	16		1		
UE 6	Institutions						
	Droit constitutionnel de la 5ème République	Karine Favro	32		1	6	
	Histoire internationale au 20ième siècle	Vincent Laniol	24		1		
UE 7	Economie et société						
	Enjeux sociologiques contemporains	Garance Clément	24		1	9	
	Introduction à la macroéconomie	Gilles Demesy	32		1		

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
	Dossier d'actualité politique	Benjamin Dubrulle	16,5		1	
UE 8	Langue et méthodes					
	Langue vivante (Anglais ou allemand)	Shirley Muller		24	2	6
	UE Libre	Responsable de l'UE libre		16	3	
	Méthodologie du travail universitaire			6		
	Outils numériques de veille documentaire	SCD				
	Connaître le droit d'auteur	SCD				

## Semestre 3

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
<b>Science politique</b>							
UE 9	Action collective et mouvements sociaux	Marion Rabier	24		Ecrit 2h	2	9
	Anthropologie politique	Jean-François Havard	24		Ecrit 2h	2	
	TD Science politique	Côme Souchier		16,5	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
<b>Institutions</b>							
UE 10	Sociologie historique de l'Etat	Olivier Quéré	24		Ecrit 2h	1	9
	Institutions européennes	Clémentine Fauconnier	32		Ecrit 2h	1	
	Sociologie de la justice	Stéphane Latté	32		Ecrit 2h	1	
<b>Economie et société</b>							
UE 11	Sociologie de l'urbain et des territoires	Garance Clément	24		Ecrit 2h	2	9
	Economie internationale	Michael Gaul	24		Ecrit 2h	2	
	Grands problèmes contemporains	Benjamin Dubrulle		16,5	Ecrit 2h	1	
<b>Langues et méthodes</b>							
UE 12	Langue vivante (anglais ou allemand)	Julia Lorber-O'Neill		24	Contrôle continu (oral et écrit)	1	3
	Cartographie			12	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
	Rédiger son CV et sa lettre de motivation (Module 7 du SIO)	SIO			Présence obligatoire		

# Deuxième année

## Semestre 4

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
Science politique							
UE 13	Administration et politique	Olivier Quéré	24		Ecrit 2h	2	9
	Media et politique	A définir	24		Ecrit 2h	2	
	Conférences de sciences sociales du politique	Equipe Science politique	16		Oral	1	
Institutions							
UE 14	Politique comparée : Les démocraties	Clémentine Fauconnier	24		Ecrit 2h	3	9
	Géopolitique du monde contemporain	Brice Martin et Teva Meyer	24		Ecrit 2h	2	
	Droit administratif	Mickael Baubonne	32		Ecrit 2h	3	
Economie et société							
UE 15	Sociologie du travail et des relations professionnelles	Eric Cheynis	32		Ecrit 2h	2	6
	Techniques d'enquête des sciences sociales	Manon Pothet		16,5	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
	Statistiques appliquées aux sciences sociales	Michael Gaul		16,5	Contrôle continu (écrits)	1	
Méthodes et professionnalisation							
	Langue Vivante (anglais ou allemand)	Gienia Offord		24	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
	UE Libre					2	

N° UE	Contenu	Enseignant. e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
UE 16	Cartographie			12	Contrôle continu (oral et écrit)	1	6
	Stage (8 semaines de mai à juillet)						
	Rédiger une bibliographie et éviter le plagiat (Module 4 du Learning Center)	SIO			Présence obligatoire		
	Découvrir les bonnes pratiques de l'IA à l'Université (module 6 du Learning Center)						

# Troisième année

## Semestre 5

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
UE 17	Science politique						
	Partis politiques et systèmes partisans	Marion Rabier	24		Ecrit 2h	2	12
	Philosophie politique	Jean-François Havard	24		Ecrit 2h	2	
	Concepts des sciences sociales	Stéphane Latté et Olivier Quéré	24		Ecrit 2h	2	
	TD Science politique	Côme Souchier		16,5	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
TD Recherche en science politique	Côme Souchier		6	Contrôle continu (oral et écrit)	1		
UE 18	Institutions						
	Sociologie de l'action publique	Manon Veaudor	24		Ecrit 2h	1	12
	Sociologie politique des conflits armés	Clémentine Fauconnier	24		Ecrit 2h	1	
	Lobbies et groupes d'intérêt	Eric Cheynis	24		Ecrit 2h	1	
Droit des collectivités	Mickael Baubonne	24		Ecrit 2h	1		
	Langue et professionnalisation						
	Langue au choix (anglais ou allemand)	Shirley Muller		24	Contrôle continu (oral et écrit)	2	
	Mémoire de professionnalisation (rapport de stage ou de mobilité)				Rapport	2	
	Méthode du diagnostic territorial						

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
UE 19	Enseignement De professionnalisation au choix	Méthodes de l'enquête journalistique		24	Dossier	1	6
		Le métier de la collaboration politique					
	Méthode de la note de synthèse		8		Ecrit 3h	1	
	Découverte des métiers de la science politique				Présence obligatoire		
	Informatique (certification Pix)				Présence obligatoire		

# Troisième année

## Semestre 6

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
UE 20	Science politique						
	Vote et participation politique	Stéphane Latté	24		Ecrit 2h	2	18
	Politique comparée : Les mondes post-communistes	Clémentine Fauconnier	24		Ecrit 2h	2	
	Politiques internationales	Côme Souchier	24		Ecrit 2h	2	
	Genre et politique	Marion Rabier	24		Ecrit 2h	2	
	TD Recherche en science politique	Côme Souchier		12	Contrôle continu (oral et écrit)	1	
Conférences de sciences sociales du politique		24		Oral	1		

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Examen	Coefficient	ECTS
UE 21	Institutions						
	Sociologie des migrations	Garance Clément	24		Ecrit 2h	1	9
	Droit des droits de l'Homme	Hocine Sadok	24		Ecrit 2h	1	
Politiques économiques	Dany Lang	24		Ecrit 2h	1		
UE 27	Langue et professionnalisation						
	Langue au choix (anglais ou allemand)	Julia Lorber O'Neil		24	Contrôle continu (oral et écrit)	1	3
	UE libre					2	
	Projet professionnel personnalisé				Oral	1	
	Découverte des métiers de la science politique				Présence obligatoire		
	Aide à l'insertion professionnelle : Traiter l'information, Rédiger une bibliographie	Learning center			Présence obligatoire		

---

# Syllabus des cours magistraux



# L1 Semestre 1

Semestre 1	UE 1 Science politique
Introduction à la science politique	
Enseignant	Stéphane Latté
Volume	32 heures CM et 16,5 heures TD
Description	<p>La démocratie est « le nom pompeux de quelque chose qui n'existe pas ». Par cette formule, le politiste Giovanni Sartori suggérait l'existence d'un écart entre l'idéal démocratique tel qu'il est défini par la philosophie politique et la pratique démocratique telle que peut l'observer la sociologie politique.</p> <p>Fidèle à ce programme, le cours d'Introduction à la science politique proposera une description réaliste des démocraties contemporaines et éclairera le fonctionnement concret de ces dernières à partir d'archives historiques, d'observations ethnographiques, de cartes et de statistiques électorales.</p> <p>Nous répondrons ainsi, par des enquêtes, à des questions classiques de la science politique : Qui gouverne ? Pour qui vote-t-on ? Pourquoi vote-t-on ? A quoi servent les partis politiques ?, etc.</p>
Plan du cours	<p>Introduction. « Tout est-il politique » ?</p> <p>Chapitre 1. Une démocratie introuvable ?</p> <p>Chapitre 2. La monopolisation du pouvoir en démocratie. Existe-t-il une « loi d'airain de l'oligarchie » ?</p> <p>Chapitre 3. A quoi servent les partis ?</p> <p>Chapitre 4. La citoyenneté en pratiques : participer et/ou consentir au pouvoir politique</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Anne-Cécile Douillet, <i>Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations</i>, Armand Colin, 2017</li><li>• Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, <i>Introduction à la science politique</i>, De Boeck Université, 2008</li><li>• Rémi Lefebvre, <i>Leçons d'introduction à la science politique</i>, Ellipses, 2010</li></ul>

Semestre 1	UE 1 Science politique
Histoire des idées politiques	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	32 heures

Description	<p>« Libéralisme », « conservatisme », « anarchisme » ... ces termes sont surinvestis dans l'espace politique ainsi que dans le langage courant, donnant à lieu à des luttes de définitions parfois aussi floues que contradictoires. Plutôt que de tenter d'établir une fois pour toute un contenu fixe pour chacune des grandes idéologies politiques, l'enjeu sera de revenir sur l'historicité et la diversité des conceptions ayant trait à l'organisation du pouvoir dans les sociétés. Il s'agira alors pour les étudiant.e.s, de s'initier à l'analyse de textes de différentes natures – écrits théoriques, critiques, manifestes, discours, pamphlets – avec un double objectif. D'une part, acquérir les connaissances nécessaires pour identifier les grandes idées et la façon dont celles-ci se sont articulées et transformées depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui. D'autre part, s'initier aux différentes façons d'envisager, dans les sciences sociales, l'étude des idées, de leur production, leur circulation, leur réception et leurs usages.</p>
Plan du cours	<p>Introduction générale. Une conception du monde et un programme d'action : l'analyse des idéologies politiques</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>I. Révolutions et contre-révolutions : l'entrée dans la modernité       <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Libéralismes : l'avènement de l'individu-citoyen</li> <li>B. Conservatismes : la défense moderne d'un ordre ancien</li> <li>C. Communismes et socialismes : revendiquer l'égalité réelle et la liberté positive</li> </ol> </li> <li>II. Questions identitaires : de la communauté à la société       <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Nationalismes : construction ou consécration d'un sentiment d'appartenance ?</li> <li>B. Fascismes : la naturalisation et la hiérarchisation violente des appartenances</li> </ol> </li> <li>III. Des marges vers le centre : quelles subversions de l'ordre établi ?       <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Anarchismes : remettre en cause l'État</li> <li>B. Féminismes : remettre en cause le patriarcat</li> <li>C. Écologismes : remettre en cause l'anthropocentrisme</li> </ol> </li> </ol> <p>Conclusion générale. Une définition relationnelle des idéologies : le clivage gauche-droite</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Samuel Hayat, Julien Weisbein, Introduction à la sociohistoire des idées politiques, De Boeck, 2020.</li> <li>• Olivier Nay, Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours, Armand Colin, 2021.</li> <li>• Ian et Danic Parenteau, Les idéologies politiques : le clivage gauche-droite, Presses de l'Université du Québec, 2017.</li> <li>• Arnault Skornicki, Jérôme Tournadre, La nouvelle histoire des idées politiques, La Découverte, 2015.</li> </ul>

Semestre 1	UE 2 Institutions
Introduction au droit constitutionnel	
Enseignant	Mickael Baubonne
Volume	24 heures CM et 16,5 heures TD
Description	Le droit constitutionnel met en relation deux notions fondamentales : la Constitution et l'État. En effet, une Constitution régit la dévolution et l'exercice du pouvoir au sein d'un État, qui peut ainsi consentir à s'autolimiter pour garantir les droits et libertés fondamentaux des administrés. Le cours consiste donc à définir ces deux notions, notamment en confrontant le système français actuel à des systèmes antérieurs ou à d'autres systèmes dans le monde.
Plan du cours	Partie 1. La Constitution dans l'État Titre 1. La Constitution comme norme fondamentale Titre 2. La Constitution comme norme effective Partie 2. L'État dans la Constitution Titre 1. La souveraineté de l'État Titre 2. La séparation des pouvoirs
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julien Boudon, <i>Manuel de droit constitutionnel, tome I</i>, PUF, coll. « Droit fondamental », 2019.</li> <li>• Ferdinand Melin-Soucramanien et Pierre Pactet, <i>Droit constitutionnel</i>, Sirey, coll. « Université », 2020.</li> <li>• Louis Favoreu et al., <i>Droit constitutionnel</i>, Dalloz, coll. « Précis », 2020.</li> </ul>

Semestre 1	UE 2 Institutions
Histoire politique de la France contemporaine	
Enseignant	Dimitri Chavaroche
Volume	24 heures
Description	
Bibliographie	

Semestre 1	UE 3 Economie et société
Histoire de la pensée économique	
Enseignant	Michael Gaul
Volume	24 heures

Description	L'objet de ce cours est de comprendre l'émergence de la science économique moderne. L'approche privilégiée pour y parvenir consiste à s'intéresser aux débats qui ont structuré le savoir économique, en lien aux aspects sociaux, politiques et culturels, à différents moments clés. Après un bref retour sur ses racines antiques et médiévales, on s'intéressera à l'économie politique de la fin du XVIIIe siècle, autour de la figure d'Adam Smith ; au classicisme dans la première moitié du XIXe siècle ainsi qu'à ses critiques socialistes jusqu'à Marx ; et enfin au marginalisme et au néoclassicisme au tournant du XXe siècle, qui sont au fondement de la discipline économique contemporaine.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alain Beraud et Gilbert Faccarello (éd.), <i>Nouvelle histoire de la pensée économique</i>, 3 vol., La Découverte, 2000.</li> <li>• Charles Gide et Charles Rist, <i>Histoire des doctrines économiques : depuis les physiocrates jusqu'à nos jours</i>, Dalloz, 2000</li> <li>• Joseph A. Schumpeter, <i>Histoire de l'analyse économique</i>, Gallimard, (1983) [1954].</li> </ul>

Semestre 1	UE 3 Economie et société
<b>Inégalités et stratification sociales</b>	
Enseignant	Eric Cheynis
Volume	32 heures et 16,5 heures TD
Description	La question des inégalités et de la stratification sociales constitue, dans ce cours, une porte d'entrée vers une discipline : la sociologie. L'objectif est de comprendre les mécanismes de différenciation et de hiérarchisation des statuts sociaux. Il s'agit également d'aborder la fabrication des statistiques publiques et la construction des catégories utilisées pour classer les individus tout comme pour identifier et mesurer les phénomènes sociaux.
Plan du cours	<p>Chapitre 1 : Définir, mesurer, décrypter les inégalités</p> <p>Chapitre 2 : Classes et statut dans la tradition sociologique</p> <p>Chapitre 3 : La stratification dans les sociétés contemporaines et le renouvellement des approches sociologiques</p> <p>Chapitre 4 : Une spécificité française : Les catégories socioprofessionnelles</p> <p>Chapitre 5 : Classes et groupes sociaux dans la société française contemporaine</p> <p>Chapitre 6 : Les classes sociales en débat</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nicolas Duvoux, <i>Les inégalités sociales</i>, PUF (Que sais-je ?), 2017.</li> <li>• Serge Bosc, <i>Stratifications et classes sociales</i>, Armand Colin, 2013 (7ème éd.)</li> <li>• Alain Desrosières, Laurent Thévenot, <i>Les professions et catégories socioprofessionnelles</i>, La Découverte, 2002 (5ème édition).</li> <li>• <a href="http://www.inegalites.fr">http://www.inegalites.fr</a> (Observatoire des inégalités)</li> </ul>

# L1 Semestre 2

Semestre 2	UE 5 Science politique
Vie politique française	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	32 heures
Description	<p>4 septembre 1870, 4 octobre 1958, 21 avril 2002... La vie politique française est émaillée de dates et de péripéties qui ont rythmé son histoire. Le premier objectif de ce cours consiste à offrir les repères chronologiques nécessaires à la compréhension du XX<sup>ème</sup> siècle politique en France.</p> <p>Mais plutôt que de présenter une histoire linéaire et cohérente, nous donnerons quelques coups de projecteurs sur des événements majeurs et souvent mal compris : la vie politique sous Vichy, la naissance de la « monarchie républicaine » en 1958, Mai-Juin 68 ou encore la « crise de la représentation » des années 2000.</p> <p>Nous privilégierons ainsi une histoire « en train de se faire » attentive à l'inscription sociale des processus politiques, permettant, tout en révisant sa chronologie, d'introduire quelques concepts fondamentaux de la science politique.</p>
Plan du cours	<p>1ère partie – L'invention de la vie politique moderne</p> <p>1 – La naissance de la République parlementaire (1870-1905)</p> <p>Chapitre 2 : Les clivages politiques en France</p> <p>Chapitre 3 : La France « allergique » au fascisme ? La vie politique sous Vichy</p> <p>2<sup>ème</sup> Partie – La Ve République : une « monarchie républicaine » ?</p> <p>Chapitre 1 – La fondation d'un nouveau régime politique (1958-1965)</p> <p>Chapitre 2 – L'exercice du pouvoir : présidentialisation et production d'une nouvelle noblesse d'État</p> <p>Chapitre 3 – La bipolarisation de la vie politique française</p> <p>3<sup>ème</sup> Partie – La République sous tension</p> <p>Chapitre 1 – Mai 68 : une crise du « consentement à l'ordre établi »</p> <p>Chapitre 2 – Le 21 avril 2002, le référendum de 2005 : une « crise de la représentation » ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Delphine Dulong, <i>La construction du champ politique</i>, Presses universitaires de Rennes, 2010.</li><li>• Brigitte Gaiti, <i>De Gaulle prophète de la Ve République (1946-1962)</i>, Presses de Sciences-Po, 1998.</li><li>• Alain Garrigou, <i>La politique en France. De 1940 à nos jours</i>, La Découverte, « Grands Repères », 2017.</li><li>• Michel Offerlé, <i>Sociologie de la vie politique française</i>, La Découverte, « Repères », 2004.</li></ul>

Semestre 2	UE 5 Science politique
Relations internationales	
Enseignant	Jean-François HAVARD
Volume	32 heures
Description	<p>Ce cours propose une introduction à l'études des relations internationales. Une première partie présentera les grands cadres d'analyse des relations internationales (classique ou réaliste, marxiste, libéral, transnationaliste, constructiviste...) en prenant soin de restituer leur historicité ainsi que les intérêts et « points de vue » qui les animent (Partie I). Nous traiterons ensuite des différents acteurs des relations internationales (Organisations internationales, ONG, firmes transnationales, acteurs « illégaux » et acteurs « individuels »...) en questionnant notamment leur degré d'autonomie vis-à-vis des États et leur capacité d'influence (Partie II). Enfin, une dernière partie permettra d'aborder quelques enjeux « globaux » des relations internationales, qu'il s'agisse de la difficile mise en place d'une justice pénale internationale, de l'affirmation d'un « enjeu environnemental global », de la régulation des migrations internationales ou de la façon dont le sport peut être une focale pertinente pour étudier ces relations internationales (Partie III).</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dario Battistella, Jérémie Cournut, Elie Baranets, <i>Théorie des relations internationales</i>, Presses de Sciences po, 2019.</li> <li>• Guillaume Devin, <i>Sociologie des relations internationales</i>, La découverte, Coll. Repères, 2018.</li> </ul>

Semestre 2	UE 6 Institutions
Droit constitutionnel de la 5 <sup>ème</sup> République	
Enseignant	Karine Favro
Volume	24 heures
Description	<p>Ce cours a pour ambition de présenter aux étudiants les institutions de la Vème République, ses origines, fondements et mutations. Il met l'accent sur les règles constitutionnelles écrites (Constitution, lois constitutionnelles, organiques et autres normes) et la pratique politique de la Vème République. Seront abordées les notions essentielles et principes fondamentaux du droit constitutionnel de la Vème République qui croise régime parlementaire et présidentiel dans le cadre de ce que l'on appelle le parlementarisme rationalisé.</p>

Plan du cours	<p>Seront donc développés successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les caractéristiques de la Constitution de 1958, et les conditions d'élaboration du texte constitutionnel qui permettent d'en comprendre l'esprit ;</li> <li>- Le pouvoir exécutif, c'est dire le statut et les pouvoirs du chef de l'État d'une part, et d'autre part à son gouvernement, et son chef, le Premier Ministre ;</li> <li>- Le rôle du Parlement et les principes de fonctionnement des assemblées parlementaires (statut des membres, élaboration de la loi, évaluation des politiques publiques et contrôle) ;</li> <li>- Les rapports entre pouvoir exécutif et Parlement et les mutations de la Vème République ;</li> <li>- L'organisation de la justice constitutionnelle et le contrôle de constitutionnalité des lois et des traités.</li> </ul>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe Ardant, Simon-Louis Formery, <i>Les institutions de la 5<sup>ème</sup> République</i>, Hachette supérieur</li> <li>• Philippe Ardant, Bertrand Mathieu, <i>Droit constitutionnel et institutions politiques</i>, LGDJ, 2020</li> <li>• Julien Bouchet, <i>Fonder les républiques françaises. 1792-1958</i>, Lemme Edit, 2020</li> <li>• Carolina Cerda-Guzman, <i>Cours de droit constitutionnel et des institutions de la 5<sup>ème</sup> République</i>, Gualino-Lextenso, 2020</li> <li>• Pauline Turk, <i>Principes fondamentaux de droit constitutionnel</i>, Gualino/Lextenso, 2020</li> <li>• Michel Verpeaux, Pierre de Montalivet, Agnès Roblot-Troizier, Ariane Vidal-Naquet, <i>Droit constitutionnel. Les grandes décisions de la jurisprudence</i>, PUF Thémis</li> </ul>

Semestre 2	UE 6 Institutions
Histoire internationale au 20 <sup>ème</sup> siècle : de l'Ordre Versaillais à la chute du mur de Berlin	
Enseignant	Vincent Laniol
Volume	24 heures
Description	<p>Ce cours a pour objet d'analyser l'histoire des relations internationales, ses questionnements, ses concepts et ses méthodes lors du « court XX<sup>e</sup> siècle » évoqué par Eric Hobsbawm dans son ouvrage <i>l'âge des extrêmes</i> entre la Première Guerre mondiale, la mise en place de l'ordre versaillais et la fin de l'affrontement Est-Ouest. Il s'agira d'estimer l'évolution des « dynamiques internationales » (Robert Frank) à l'œuvre pendant cette période qu'elles concernent les grandes puissances, mais aussi les dynamiques politiques, économiques ou culturelles de la scène internationale. Il s'agira également de se départir d'une histoire uniquement centrée sur l'Europe et les Etats-Unis pour tenter une approche d'histoire mondiale du XX<sup>e</sup> siècle.</p>

Bibliographie	<p>Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle, <i>Introduction à l'histoire des relations internationales</i>, Paris, A. Colin, 1964.</p> <p>Robert Frank, <i>Pour l'histoire des relations internationales</i>, Paris, Presses universitaires de France, 2015.</p> <p>René Girault, Robert Frank, <i>Turbulente Europe et nouveaux mondes 1917-1941</i>, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2021.</p> <p>René Girault, Robert Frank, Jacques Thobie, <i>La loi des géants 1941-1964</i>, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2005.</p> <p>Stanislas Jeannesson, <i>La guerre froide</i>, Paris, Paris, La Découverte, 2014.</p> <p>Maurice Vaisse, <i>Les relations internationales depuis 1945</i>, Paris, A. Colin, 2023.</p>
---------------	---

Semestre 2	UE 7 Economie et société
Enjeux sociologiques contemporains	
Enseignant	Garance Clément
Volume	24 heures
Description	Dans le prolongement du cours de sociologie du 1 <sup>er</sup> semestre, ce cours vise un double objectif : une familiarisation avec la démarche sociologique, sous ses aspects à la fois méthodologiques et théoriques ; et l'acquisition, à partir de cette démarche, de repères empiriques et analytiques concernant quelques grands enjeux des sociétés contemporaines.
Plan du cours	<p>Chapitre introductif : Comment devient-on des êtres sociaux ?</p> <p>Chapitre 1 : La socialisation genrée</p> <p>Chapitre 2 : Les transformations de la famille</p> <p>Chapitre 3 : La démocratisation scolaire en question</p> <p>Chapitre 4 : L'âge : la jeunesse n'existe pas</p> <p>Chapitre 4 : Les religions : fin ou renouvellement du religieux ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Béatrice Barbusse, Dominique Glaymann, <i>Introduction à la sociologie</i>, Sup'Foucher, 2008</li> <li>• Philippe Riutort, <i>Premières leçons de sociologie</i>, PUF, 2010 (1996).</li> <li>• François de Singly, Christophe Giraud, Olivier Martin (dir.), <i>Nouveau Manuel de sociologie</i>, Armand Colin, 2010.</li> </ul>

Semestre 2	UE 7 Economie et société
Introduction à la macroéconomie	
Enseignant	Gilles Demesy
Volume	24 heures

Description du cours	Le point de départ de ce cours consistera à saisir le sens de la critique keynésienne de la vision néoclassique de l'économie en termes d'équilibre général, dans les années 1930. C'est dans ce cadre que seront présentés les grands principes du raisonnement macroéconomique contemporain, ainsi que l'élaboration, en lien au développement de l'économétrie, des premiers modèles de la « synthèse néoclassique ». On se penchera alors sur les grands débats de politique économique des trente glorieuses, en ouvrant éventuellement, en conclusion, sur les critiques de ces modèles et les nouvelles perspectives d'analyse macroéconomique depuis les années 1980.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combemale Pascal, <i>Introduction à Keynes</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2010.</li> <li>• Épaulard Anne &amp; Aude Pommeret, <i>Introduction à la macroéconomie</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2002.</li> <li>• Mignon Valérie, <i>La macroéconomie après Keynes</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2010.</li> </ul>

Semestre 2	UE 7 Economie et société
<b>Introduction aux questions environnementales</b>	
Enseignant	Garance Clément et Stéphane Latté
Volume	24 heures
Description	
Bibliographie	

# L2 Semestre 3

Semestre 3	UE 9 Science politique
Action collective et mouvements sociaux	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	24 heures
Description	<p>Cet enseignement vise à présenter les principales approches théoriques de l'analyse de l'action collective et des mouvements sociaux. Ce cours explore les dynamiques de la participation à l'action collective, les intérêts qui y sont défendus, ainsi que les formes d'action mises en œuvre. Les modèles théoriques sont discutés à l'aune de cas concrets tirés de l'histoire et de l'actualité, à travers la présentation et l'étude de travaux récents réalisés dans ce domaine de recherche.</p>
	<p>Chapitre introductif : Action collective, mouvements sociaux, groupes d'intérêt... De quoi parle-t-on ? Chapitre 1 : Pourquoi et pour quoi s'engager ? Les dynamiques de l'engagement Chapitre 2 : Qui s'engage ? Sociologie du militantisme Chapitre 3 : Comment agir ? Les répertoires de l'action collective Chapitre 4 : Qu'est-ce que cela produit ? Les mobilisations et l'action publique</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu, dir., <i>Dictionnaire des mouvements sociaux</i>, Presses de Sciences Po, 2009.</li><li>• Lilian Mathieu, <i>Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux</i>, Éd. Textuel, 2004</li><li>• Érik Neveu, <i>Sociologie des mouvements sociaux</i>, La Découverte, 2011</li></ul>

Semestre 3	UE 9 Science politique
Anthropologie politique	
Enseignant	Jean-François Havard
Volume	24 heures

Description	<p>Ce cours vise à mettre en perspective les apports à la fois théoriques, méthodologiques et empiriques du « regard » anthropologique sur l'étude du politique et des rapports de pouvoirs. Nous retracerons d'abord l'histoire de cette anthropologie politique, de ses racines philosophiques à son autonomisation ambivalente dans le contexte colonial (évolutionnisme, structuro-fonctionnalisme...) (Partie I). Nous verrons ensuite que dans la seconde moitié du XXe siècle, l'anthropologie politique s'est peu à peu décloisonnée, notamment par la remise en cause de l'idée d'un « grand partage » et le développement d'une anthropologie dynamiste, réhabilitant l'historicité et les stratégies d'extraversion des sociétés étudiées (Partie II). Partant de ces évolutions, nous verrons enfin comment l'anthropologie politique, en se « dés-exoticisant », se déploie désormais comme un « regard » spécifique, au sein des sciences sociales, pour saisir et questionner tant des objets centraux de la science politique (l'État, la représentation politique, les élections, le clientélisme...) que des phénomènes tels que la globalisation et ses effets (Partie III).</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marc Abelès, <i>Anthropologie de l'État</i>, Payot, 2005 (1990).</li> <li>• Arjun Appadurai, <i>Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation</i>, Payot, 2005.</li> <li>• Georges Balandier, <i>Anthropologie politique</i>, PUF, 2013 (1967).</li> <li>• Riccardo Ciavolella, Éric Wittersheim, <i>Introduction à l'anthropologie du politique</i>, De Boeck, 2016.</li> <li>• Pierre Clastres, <i>La société contre l'État</i>, Ed. de Minuit, 2011 (1974).</li> <li>• Florence Weber, <i>Brève histoire de l'anthropologie</i>, Flammarion, 2015.</li> </ul>

Semestre 3	UE 10 Institutions
<b>Sociologie historique de l'Etat</b>	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	24 heures CM et 16,5 heures TD
Description	<p>Ce cours propose de rompre avec l'idée selon laquelle l'État serait le cadre naturel de l'activité politique. En adoptant une perspective de sociologie historique, l'objectif est de reconsidérer l'État en l'interrogeant comme une construction sociale et politique, c'est-à-dire résultant de l'interaction de multiples acteurs et prenant des formes diverses dans le temps et dans l'espace. Les huit chapitres qui composent ce cours nous conduiront de la genèse de l'État moderne jusqu'à ses formes contemporaines, afin de comprendre comment « l'institution des institutions » a progressivement monopolisé le pouvoir politique. Nous verrons ainsi, à travers les notions de « patrimonialisation », de « bureaucratisation », de « consentement » ou de « nation », que l'État est loin d'être une entité homogène, uniforme et intemporelle.</p>

Plan du cours	<p>1<sup>ère</sup> Partie : Socio-genèse de l'Etat moderne</p> <p>Chapitre 1 : Les origines féodales de l'État</p> <p>Chapitre 2 : Formation des États et monopolisation du pouvoir</p> <p>Chapitre 3 : L'État dans les monarchies absolutistes</p> <p>Chapitre 4 : La Révolution et l'État</p> <p>2<sup>ème</sup> Partie : La formation contemporaine de l'État</p> <p>Chapitre 5 : La bureaucratisation des États</p> <p>Chapitre 6 : Sciences et savoirs de gouvernement</p> <p>Chapitre 7 : Consentement et résistance à l'État</p> <p>Chapitre 8 : Nation, étrangers et colonies</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, <i>Sociologie de l'Etat</i>, Hachette, 1994 (1979)</li> <li>• Françoise Dreyfus, <i>L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis (XVIIIe-XXe siècle)</i>, La Découverte, 2000.</li> <li>• Norbert Elias, <i>La Dynamique de l'Occident</i>, Calmann-Lévy, 1990 (1939)</li> </ul>

Semestre 3	UE 10 Institutions
<b>Institutions européennes</b>	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	32 heures
Description	<p>Ce cours vise à familiariser les étudiants avec le fonctionnement des institutions de l'Union européenne depuis leur création jusqu'à aujourd'hui. On étudiera tout d'abord le processus historique de la formation de l'UE, puis le fonctionnement de ses principales institutions politique ainsi que leurs interactions dans la conduite des politiques intérieures et extérieures. L'enjeu sera alors de comprendre la spécificité de cette construction institutionnelle ainsi que les grandes problématiques qui lui sont liées : institutionnalisme versus fonctionnalisme, supranationalisme versus intergouvernementalisme etc. A partir de ces éléments institutionnels et conceptuels, les étudiant.e.s seront invités à réinvestir des questions plus générales qui intéressent aussi bien la sociologie politique que les relations internationales : le rapport des citoyens aux institutions, la formation d'une offre politique, les élections, les migrations ou encore les rapports de force et de coopération entre les grandes puissances.</p>

Plan du cours	<p>Introduction générale. Garantir la paix : les origines du projet européen</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>I. La construction européenne : une succession de crises <ol style="list-style-type: none"> <li>A. De la déclaration Schuman au compromis du Luxembourg : l'adoption d'une méthode fonctionnaliste.</li> <li>B. Des premières adhésions à l'Acte unique européen : « Achèvement, approfondissement et élargissement »</li> <li>C. L'Europe de Maastricht : l'impossible constitutionnalisation</li> </ol> </li> <li>II. Une construction institutionnelle inédite. Le « triangle à quatre côtés » <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Représenter l'Europe supranationale : la Commission</li> <li>B. Représenter les États : le conseil européen et le conseil de l'UE</li> <li>C. Représenter les citoyens : le Parlement</li> </ol> </li> <li>III. Les politiques de l'Union. La force dans la norme <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Des procédures de prise de décision spécifiques</li> <li>B. Les frontières de l'Union européenne : une extension sans fin ?</li> <li>C. Parler d'une seule voix : les politiques étrangères de l'UE</li> </ol> </li> </ol> <p>Conclusion générale : l'Europe face à la montée des scepticismes et des populismes</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Costa Olivier, Brack Nathalie, <i>Le fonctionnement de l'Union européenne</i>, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017.</li> <li>• Gerbet Pierre, <i>La construction de l'Europe</i>, Armand Colin, 2007.</li> <li>• Laïdi Zaki, <i>La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne</i>, Presses de Sciences Po, 2013.</li> <li>• Saurugger Sabine, <i>Théories et concepts de l'intégration européenne</i>, Presses de Sciences Po, 2020.</li> </ul>

Semestre 3	UE 10 Institutions
Sociologie de la justice	
Enseignant	Stéphane Latté
Volume	32 heures

Description	Le cours vise à vous faire découvrir l'ordinaire de l'institution judiciaire et à décrypter les logiques qui travaillent les politiques pénales. Dans un premier temps, nous envisagerons les controverses qui agitent l'opinion publique depuis deux siècles autour de sanction pénale : la fin « l'éclat des supplices » et l'abolition des châtiments corporels ; la « colonisation de pénalité par la prison » (Foucault) ; les fonctions et l'utilité de l'institution carcérale. La seconde partie traitera, dans une perspective de sociologie de profession, de l'histoire et des transformations récentes des métiers qui concourent à la sanction des comportements criminels : magistrats, avocats, policiers, surveillants de prison. Puis, dans un troisième temps, nous franchirons les portes du tribunal pour y observer le rituel du procès pénal et y scruter les ressorts de la fabrication des décisions judiciaires. Il s'agira, enfin, de porter la focale sur les infracteurs et leurs victimes : Dans quelle mesure l'âge, le sexe, l'origine sociale ou nationale des individus sont-ils prédictifs des chances de commettre ou de subir une infraction ? Peut-on affirmer, à la suite de Durkheim, que le « crime est un phénomène normal » ou, comme Becker, que « la société crée la déviance » ?
Plan du cours	Introduction. Il n'y pas que du droit dans la justice Chapitre 1. Crimes et châtiments. Histoire de la sanction pénale Chapitre 2. Qui pour juger ? Les transformations contemporaines de la magistrature Chapitre 3. Naissance et recompositions du métier d'avocat. De l'idéologie du désintéressement aux « marchands de droit » Chapitre 4. Le rituel du procès pénal : observation d'une salle d'audience Chapitre 5. Le juge est-il la « bouche de la loi » ? La fabrication des décisions pénales Chapitre 6. Sociologie du crime et de la délinquance
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Howard Becker, <i>Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance</i>, Métailié, 2020 (1963)</li> <li>• Annie Boigeol, « Les transformations des modalités d'entrée dans la magistrature : de la nécessité sociale aux vertus professionnelles », <i>Pouvoirs</i>, n° 74, 1995</li> <li>• Pascal Combessie, <i>Sociologie de la prison</i>, La Découverte, 2004</li> <li>• Thierry Delpeuch, Laurence Dumoulin, Claire de Galembert, <i>Sociologie du droit et de la justice</i>, Armand Colin, 2014</li> <li>• Michel Foucault, <i>Surveiller et punir : naissance de la prison</i>, Gallimard 1975</li> <li>• Gérard Mauger, <i>Sociologie de la délinquance juvénile</i>, La Découverte, 2009</li> <li>• Philippe Robert, <i>La sociologie du crime</i>, La Découverte, 2005</li> <li>• Documentaire : Raymond Depardon, <i>10<sup>ème</sup> chambre. Instants d'audience</i></li> </ul>

Semestre 3	UE 10 Institutions
Economie internationale	
Enseignant	Michael Gaul
Volume	24 heures

Description	Ce cours vise à offrir un large panorama des nombreux débats actuels en économie internationale. Articulé en 5 parties principales, on proposera aux étudiants des éléments théoriques et empiriques pour penser l'histoire de la mondialisation, les effets du commerce international sur la croissance et les inégalités, le développement des firmes multinationales, les accords régionaux de libre-échange et la crise du multilatéralisme, et enfin les effets de la libre circulation des capitaux et les krachs du capitalisme financiarisé depuis le début des années 1980.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adda Jacques, <i>La mondialisation de l'économie</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2007</li> <li>• Rainelli Michel, <i>Le commerce international</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2015</li> <li>• Mouhoud El Mouhoub, <i>Mondialisation et délocalisation des entreprises</i>, La Découverte (Repères), 2017.</li> <li>• Plihon Dominique, <i>Le nouveau capitalisme</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2016.</li> </ul>

Semestre 3	UE 11 Economie et société
Sociologie de l'urbain et des territoires	
Enseignant	Garance Clément
Volume	24 CM
Description	<p>Nos pratiques quotidiennes, nos relations sociales et nos manières de percevoir le monde ne se construisent jamais « hors sol », mais dans des environnements matériels particuliers (la rue, le logement, l'école, le lieu de travail,...). Ces environnements sont eux-mêmes le produit d'une histoire et de rapports de force. La sociologie s'est très tôt attachée à comprendre ces influences réciproques entre espace et société. En mobilisant à la fois des textes classiques et des enquêtes récentes, ce cours doit permettre aux <u>étudiant.es</u> de nourrir une réflexion critique sur un ensemble de questionnements : qu'est-ce qui différencie les villes des espaces ruraux ? Comment les groupes sociaux se distribuent-ils dans l'espace ? Quels sont les héritages des « luttes urbaines » ? Qu'est-ce qu'un quartier et comment expliquer ses transformations ? « Bobos », « pavillonnaires », « quartiers sensibles », « gated communities », « périphéries »... Qu'y a-t-il derrière ces catégories ? Peut-on réellement parler de « fracture territoriale » en France ? La ville est-elle construite par et pour les hommes ? Comment la crise climatique redéfinit-elle les liens entre mondes urbains et mondes ruraux ?</p>

## Plan du cours

Introduction. De la question « urbaine » à la question « territoriale »

Partie 1. « Dis-moi où tu vis... » La fabrique des individus dans et par l'espace

- I. Gens des villes, gens des champs. Les premières approches sociologiques du phénomène urbain
- II. « C'est pas le quartier qui me quitte... » Les effets de lieu en question
- III. Ville et campagnes, des terrains sexistes ? Explorer les dimensions spatiales du genre

Partie 2. Choisit-on ses voisins ? Les ressorts sociaux de la ségrégation spatiale

- I. Des cycles urbains aux stratégies résidentielles : expliquer et mesurer la ségrégation
- II. Existe-t-il des ghettos en France ? Apports et limites des théories états-uniennes
- III. « Pour vivre heureux, vivons cachés ». L'entre-soi résidentiel bourgeois
- IV. Les classes moyennes, entre fuite et conquête résidentielle

Partie 3. Aménager et gouverner le territoire. Les acteurs du changement urbain

- I. Démolir et reconstruire. La rénovation urbaine au cœur de l'action de l'Etat
- II. Agir sur le « peuplement ». La politique de la ville face à l'idéal de mixité sociale
- III. Attractivité des territoires et éviction, les deux faces d'une même pièce
- IV. L'avenir de l'écologie se trouve-t-il en ville ?

## Bibliographie

Jean-Yves Authier, Yves Grafmeyer, Sociologie urbaine, Paris, Armand Colin, 2015, 128 p.

Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué, France Guérin-Pace, Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, Paris, La Découverte, 2007, 304 p.

Quentin Feuillet-Mauchamp et Anaïs Garnier (dir.), La dimension spatiale des rapports sociaux, Neuilly, Editions Atlande, 2023, 239 p.

Yankel Fijalkow, Sociologie des villes. La Découverte, 2017

Pierre Gilbert, Quartiers populaires. Défaire le mythe du ghetto, Editions Amsterdam, 2024.

Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Paris, Flammarion, 2009, 378 p.

Collectif Rosa Bonheur, La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire, Editions Amsterdam, 240 p.5.

Semestre 3	UE 11 Economie et société
Grands débats contemporains	
Enseignant	Benjamin Dubrulle
Volume	24 CM
Description	
Plan du cours	
Bibliographie	

## L2 Semestre 4

Semestre 4	UE 13 Science politique
Administration et politiques publiques	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	24 heures
Description	<p>Traditionnellement, les « politiques publiques » désignent la capacité de l'État à agir sur le monde social. Mais sous ce vocable se dissimule en réalité tout un monde, tout un ensemble disparate d'institutions et d'acteurs (hauts fonctionnaires, guichetiers, élus, acteurs privés), qui interviennent à différentes échelles (nationale, régionale, locale) et selon des modalités différentes.</p> <p>Sous forme d'introduction à la sociologie de l'action publique, ce cours place en son cœur les acteurs sociaux et leurs interactions, leurs positions et leurs hiérarchisations, afin de montrer que les relations institutionnelles se fondent d'abord sur des rapports politiques et sociaux.</p>
Plan du cours	<p>Introduction générale : institutions et acteurs de l'action publique</p> <p>Partie 1. Les configurations sociales de l'action publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chapitre 1. Les sommets de l'État : élus et hauts fonctionnaires</li> <li>Chapitre 2. L'État du milieu : les cadres intermédiaires</li> <li>Chapitre 3. La vie au guichet : les street-level bureaucrats</li> </ul> <p>Partie 2. L'action publique dans le pouvoir local</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chapitre 4. Le pouvoir local en question</li> <li>Chapitre 5. La territorialisation de l'action publique</li> </ul> <p>Partie 3. Les élus font-ils l'action publique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chapitre 6. La politique partisane change-t-elle l'action publique ?</li> <li>Chapitre 7. « Notables » et « élus » dans la production de l'action publique</li> </ul>

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vincent Dubois, <i>La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère</i>, Economica, 1999.</li> <li>• Pierre Bourdieu, <i>La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps</i>, Edition de Minuit, 1989</li> <li>• Jean-Michel Eymeri, <i>La fabrique des énarques</i>, Economica, 2001.</li> <li>• Max Weber, <i>Economie et société /1 Les catégories de la sociologie</i>, Plon, Agora Pocket, 1995.</li> </ul>
---------------	--

Semestre 4	UE 13 Science politique
Politique Comparée : Les démocraties	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures
Description	<p>Ce cours a trois objectifs : initier les étudiant.e.s aux démarches comparatives, les inviter à envisager les démocraties contemporaines dans leur dynamique historique et leur diversité, étendre leur connaissance empirique des systèmes politiques étrangers. Après une présentation consacrée aux outils et méthodes de la comparaison en science sociale, nous reviendrons tout d'abord sur les grands paradigmes de l'analyse des processus de démocratisation depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Nous aborderons ensuite l'analyse d'une série de cas nationaux à partir de deux problématiques principales : d'une part, la gestion du pluralisme – identitaire, politique – d'autre part, les effets – ou les limites - d'un renouveau conservateur dans nombre d'entre eux depuis la dernière décennie.</p>
Plan du cours	<p>Introduction générale : la comparaison en sciences sociales</p> <p>I. La diffusion historique d'un modèle : la démocratie au prisme du changement politique</p> <p>A. Les vagues de démocratisation et les préconditions de la démocratie</p> <p>B. La troisième vague et les critiques de la transitologie</p> <p>C. La démocratie et son contraire : le retour de l'autoritarisme</p> <p>II. Majorité-minorités : une diversité de mécanismes pour gérer la diversité</p> <p>A. Le modèle de Westminster, le cas du Royaume-Uni</p> <p>B. Les démocraties consociatives, le cas de la Belgique</p> <p>C. L'ethnisation des démocraties, le cas de l'Inde</p> <p>III. Néolibéralisme, national-conservatisme, populisme : une droitisation des démocraties ?</p> <p>A. Que reste-t-il de la social-démocratie ? Le cas de la Suède</p> <p>B. L'illibéralisme revendiqué, le cas de la Hongrie</p> <p>C. L'armée et les Églises : le cas du Brésil</p>

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bayart, Jean-François, « Comparer en France. Petit essai d'autobiographie disciplinaire », <i>Politix</i>, vol. 83, no. 3, 2008, pp. 205-232.</li> <li>• Brack, Nathalie, de Waele, Jean-Michel, Pilet Jean-Benoît, <i>Les démocraties européennes. Institutions, élections et partis politiques</i>, Paris : Armand Colin, 2015.</li> <li>• Goujon, Alexandra, <i>Les démocraties</i>, Paris : Armand Colin, 2015.</li> <li>• Sartori Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », <i>Revue internationale de politique comparée</i>, vol. 1, n° 1, 1994, pp. 19-36.</li> <li>• Veyne Paul, <i>L'Inventaire des différences</i>, Seuil, 1976.</li> <li>• Vigour Cécile, <i>La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes</i>. La Découverte, 2005.</li> </ul>
---------------	--

Semestre 4	UE 13 Science politique
Média et politique	
Enseignants	Muriel Béasse et Carsten Wilhelm
Volume	24 heures

Semestre 4	UE 14 Institutions
Droit administratif	
Enseignant	Mickael Baubonne
Volume	24 heures
Description	<p>Le droit administratif s'est forgé comme un droit exorbitant du droit commun protégeant certaines personnes morales et leurs organes dans la poursuite de l'intérêt général. La matière a toutefois connu de grandes (r)évolutions. L'administré est ainsi devenu usager puis désormais citoyen et ses droits et libertés sont effectivement garantis par le développement du contrôle de l'activité administrative. Le cours de droit administratif consistera donc en l'étude des fonctions de l'administration et des moyens à sa disposition pour enfin aborder le rôle du juge administratif.</p>
Plan du cours	<p>Leçon 1. Le droit administratif            Leçon 2. Les sources du droit administratif            Leçon 3. Le service public            Leçon 4. Les différents services publics            Leçon 5. La police administrative            Leçon 6. Les actes administratifs unilatéraux            Leçon 7. Les contrats administratifs            Leçon 8. Le juge administratif            Leçon 9. Le contrôle de légalité</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J. Petit et P.-L. Frier, <i>Droit administratif</i>, LGDJ, coll. « Précis Domat ».</li> <li>• P. Delvolvé, <i>Le droit administratif</i>, Dalloz, coll. « Connaissance du droit ».</li> <li>• M. Long, P. Weil, et al., <i>Les grands arrêts de la jurisprudence administrative</i>, Dalloz.</li> </ul>

Semestre 4	UE 14 Institutions internationales
Géopolitique du monde contemporain	
Enseignant	Brice Martin
Volume	24 heures
Semestre 4	UE 15 Economie et société
Sociologie du travail et des relations professionnelles	
Enseignant	Eric Cheynis
Volume	32 heures
Description	La centralité du travail mais aussi sa raréfaction avec la montée du chômage, souffrance au travail, le retour des conflits sociaux, les inégalités hommes-femmes, la désindustrialisation, la dualisation du marché du travail, etc. L'objectif de ce cours est de montrer que les enjeux actuels du travail et de ses transformations, du XIXème siècle jusqu'à aujourd'hui, sont indissociables du regard que l'on porte sur lui, des manières dont on le catégorise, scientifiquement ou bien au quotidien.
Plan du cours	<p>Chapitre 1 : Travail, emploi, chômage... : définitions et frontières</p> <p>Chapitre 2 : L'évolution du travail en France : quelques grands repères</p> <p>Chapitre 3 : Le travail dans l'industrie : les ouvriers, de la chaîne aux entrepôts de la logistique</p> <p>Chapitre 4 : De l'explosion du tertiaire aux services à la personne comme nouvelle domesticité</p> <p>Chapitre 5 : Les di-visions du travail : genre et âge</p> <p>Chapitre 6 : Déstabilisation de la société salariale et dualisation du marché du travail</p> <p>Chapitre 7 : Santé et conditions de travail</p> <p>Chapitre 8 : Institutionnalisation des relations professionnelles et représentativité syndicale</p> <p>Chapitre 9 : Engagement syndical et répertoires de l'action</p> <p>Chapitre 10 : Situations, pratiques et rapports au travail</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Lallement, <i>Le travail. Une sociologie contemporaine</i>, Gallimard, 2007</li> <li>• Christelle Avril, Marie Cartier, Delphine Serre, <i>Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits</i>, La Découverte, 2010.</li> <li>• Baptiste Giraud, Karel Yon, Sophie Bérout, <i>Sociologie politique du syndicalisme</i>, Armand Colin, 2018.</li> </ul>

# L3 Semestre 5

Semestre 5	UE 17 Science politique
Partis politiques et systèmes partisans	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	24 heures CM
Description	<p>Cet enseignement vise à présenter les principaux types d'analyse et de recherche sur les partis politiques, à partir de travaux récents réalisés sur ce type d'organisations. Ce cours présente les institutions partisans depuis leur construction historique jusqu'à leurs transformations contemporaines. Il permet aussi d'explorer des questionnements centraux de la science politique tels que les dynamiques idéologiques, les ressorts des engagements partisans et les formes diverses des configurations politiques.</p>
	<p>Chapitre introductif : Les partis politiques : définitions, enjeux théoriques et méthodologiques Chapitre 1 : Les formes d'organisations partisans et leurs transformations Chapitre 2 : Les systèmes partisans et leur comparaison Chapitre 3 : Les partis politiques saisis de l'intérieur : adhérents, militants, dirigeants Chapitre 4 : Les partis politiques et le jeu électoral : campagnes et productions idéologiques</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jean-Yves Dormagen et Daniel Mouchard, « Chapitre 7 – Les partis politiques », <i>Introduction à la sociologie politique</i>, De Boeck, 2010 (3<sup>ème</sup> édition)</li><li>• Florence Haegel, dir, <i>Partis politiques et systèmes partisans en France</i>, Presses de Sciences Po, 2007.</li><li>• Michel Offerlé, <i>Les partis politiques</i>, PUF, 2010 (1987).</li><li>• Daniel-Louis Seiler, <i>Les partis politiques en Occident: sociologie historique du phénomène partisan</i>, Ellipses, 2003.</li></ul>

Semestre 5	UE 17 Science politique
Philosophie Politique	
Enseignant	Jean-François Havard
Volume	24 heures

Description	<p>Du point de vue des sciences sociales, les « idées politiques » ne peuvent se réduire à une succession de textes et d'œuvres. Elles sont le produit de rapports sociaux qu'il revient de restituer dans leur contexte historique, à la fois politique, économique, social et culturel. Le plan du cours se déroulera de façon chronologique et en s'articulant autour de grandes thématiques. Une première partie portera sur les doctrines qui ont accompagné la construction de l'État moderne, qu'elles visent à asseoir son absolutisme ou à poser les fondements doctrinaux de sa critique et de la limitation de ses pouvoirs. Dans une deuxième partie, nous verrons comment les différents courants dits des « Lumières » permettent d'éclairer le tournant révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle. Une troisième partie portera sur les grandes idéologies du XIXe siècle, qu'il s'agisse des socialismes, du christianisme social, du libéralisme politique ou du nationalisme. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, nous traiterons de la façon dont les processus d'individualisation et de subjectivation qui traversent le XXe siècle tendent à redéfinir nos rapports à l'État et à la citoyenneté.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe Corcuff, <i>Les grands penseurs de la politique</i>, Armand Colin, 2005</li> <li>• André Gueslin, <i>L'invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle</i>, Economica, 1998.</li> <li>• Frédéric Lambert, <i>Introduction à l'histoire des idées politiques . 19e-20e siècles</i>, Armand Colin, 2001.</li> <li>• Olivier Nay, <i>Histoire des idées politiques</i>, Armand Colin, 2016 (2e édition)</li> <li>• Quentin Skinner, <i>Les fondements de la pensée politique moderne</i>, Albin Michel, 2009.</li> </ul>

Semestre 5	UE 17 Science politique
Concepts des sciences sociales	
Enseignant	Stéphane Latté et Olivier Quéré
Volume	24 heures

Plan du cours	<p>Première partie : Épistémologie des sciences sociales</p> <p>Chapitre 1. Les sciences sociales sont-elles exactes ? Les sciences exactes sont-elles sociales ?</p> <p>Chapitre 2. Sciences sociales et sens commun. De la déconstruction des prénotions à la construction d'objet</p> <p>Chapitre 3. Ce que les gens disent, ce que les gens font, ce que les gens pensent. Peut-on savoir ce qu'il y a dans la tête des enquêtés ?</p> <p>Chapitre 4. Les instruments se trompent-ils ? Critique des sources, biais et artefacts.</p> <p>Seconde partie : L'explication en sciences sociales</p> <p>Chapitre 5. La construction sociale de la réalité. Usages et mesusages d'une métaphore</p> <p>Chapitre 6. La fabrique des individus : socialisation, habitus, carrières et trajectoires</p> <p>Chapitre 7. Distances sociales. Les règles de l'interaction.</p> <p>Chapitre 8. La clef des champs. Les structures de l'espace social</p> <p>Chapitre 9. Le social à l'endroit. L'inscription spatiale des faits sociaux</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Howard Becker, <i>Les ficelles du métier</i>, La Découverte, 2002</li> <li>• Philippe Corcuff, <i>Les nouvelles sociologies</i>, La découverte, 2011</li> <li>• Philippe Corcuff, <i>Théories sociologiques contemporaines. France (1980-2020)</i>, Armand Colin, 2019</li> <li>• Ian Hacking, <i>Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?</i>, La Découverte, 2005</li> <li>• Bernard Lahire, <i>L'esprit sociologique</i>, La Découverte, 2005</li> </ul>

Semestre 5	UE 18 Institutions
Sociologie de l'action publique	
Enseignant	Manon Veaudor
Volume	24 heures
Description	<p>Comment et pourquoi les pouvoirs publics interviennent dans la société ? Comment des questions comme la toxicomanie, le climat ou encore le statut de l'enfance en danger ont émergé comme enjeu, puis comme objet de politique publique ? Dans la lignée du cours portant sur l'administration et les institutions des politiques publiques, ce cours prend pour objet « l'action publique » du point de vue de ses processus (mise sur agenda, décision, réception) et de ses transformations (managérialisation, « gouvernance », délégation). Il illustrera les dynamiques et les jeux d'acteurs qui déterminent l'action publique, en particulier en France, aujourd'hui, et, ainsi, la donneront à voir à travers des exemples précis : le logement, l'immigration, les domaines sanitaires et sociaux ou encore la prison. Nous verrons que les formes et les catégories de l'intervention publique sont le plus souvent floues et mouvantes, mais qu'elles n'en demeurent pas moins robustes et puissantes.</p>

Plan du cours	<p>Introduction. Les politiques publiques, une action de l'État ?</p> <p>Partie 1. Les outils d'analyses des politiques publiques  Chapitre 1. Construction et mise à l'agenda des problèmes publics  Chapitre 2. Les ressorts de la décision publique  Chapitre 3. Mise en œuvre et catégorisation des « publics »</p> <p>Partie 2. Les transformations contemporaines de l'action publique : quelques thèmes et débats  Chapitre 4. L'État saisi « par le bas » des politiques migratoires  Chapitre 5. Quand le changement résiste. Prison et action publique  Chapitre 7. Les instruments de la politique de la ville : agences, labels et trophées  Chapitre 6. Les processus de racialisation dans l'action publique</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, <i>Sociologie de l'action publique</i>, Armand Colin, 2007 [2018].</li> <li>• Patrick Hassenteufel, <i>Sociologie politique : l'action publique</i>, Armand Colin, 2008 [2e éd. 2011].</li> <li>• Thomas Ribémont, Thibault Bossy, Aurélien Evrard, Guillaume Gourges, Catherine Hoeffler, <i>Introduction à la sociologie de l'action publique</i>, De Boeck, 2018.</li> <li>• Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i>, Presses de Sciences Po, 2004 [5e éd. 2019].</li> </ul>

Semestre 5	UE 18 Institutions
Sociologie politique des conflits armés	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures
Description	<p>La but de ce cours est de donner aux étudiant.e.s les principaux outils pour l'analyse des guerres contemporaines et de leur transformation depuis la seconde moitié du XXe siècle. En s'appuyant sur une approche sociologique, il vise à penser la conflictualité dans un sens large, en relation avec l'environnement social et politique des unités concernées. Il s'agira pour cela de faire varier les échelles d'analyse en prenant en compte successivement le rôle des États – mais aussi de leur construction ou leur destruction -, des institutions – internationales ou transnationales – ainsi que des individus.</p>

Plan du cours	<p>Introduction générale. Les transformations de la conflictualité. La nécessité de renouveler les catégories d'analyse.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>I. Les facteurs belligènes : l'État et les frontières, indépassables ? <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Les conflits intraétatiques et la fragilité de l'ordre institutionnel</li> <li>B. Les guerres asymétriques : les limites de la puissance</li> <li>C. Un nouveau champ de bataille : le cyberspace</li> </ol> </li> <li>II. Tentatives de régulation : empêcher, contenir, arrêter la guerre <ol style="list-style-type: none"> <li>A. De l'hégémonie nucléaire à la machette : transformation et diversité de l'usage des armes</li> <li>B. Les enjeux de la sécurité internationale : peut-on faire la guerre au terrorisme ?</li> <li>C. Les actions multilatérales pour le maintien de la paix : le rôle de l'ONU</li> </ol> </li> <li>III. Logiques d'acteur.rice.s, la place des individus dans les relations internationales <ol style="list-style-type: none"> <li>A. L'action humanitaire, un contre-pouvoir transnational ?</li> <li>B. De la conscription universelle aux sociétés militaires privées : transformations des mondes combattants</li> <li>C. Les populations civiles, principales cibles des violences de guerres ?</li> </ol> </li> </ol> <p>Conclusion générale. La guerre en Ukraine, retour vers le futur ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Battistella Dario, Paix et guerres au XXIe siècle, Éditions Sciences Humaines, 2011.</li> <li>• Crettiez, Xavier, et Nathalie Duclos. Violences politiques. Théories, formes, dynamiques. Armand Colin, 2021, pp. 113-132.</li> <li>• Devin, Guillaume. Méthodes de recherche en relations internationales. Presses de Sciences Po, 2016.</li> <li>• Hassner, Pierre, et Roland Marchal. Guerres et sociétés. États et violence après la Guerre froide. Karthala, 2003</li> <li>• Lindemann Thomas, La guerre. Théories, causes, règlements, Armand Colin, 2010.</li> <li>• Siméant Johanna (dir), Guide de l'enquête globale en sciences sociales, Paris : CNRS éditions, 2015.</li> </ul>

Semestre 5	UE 18 Institutions
Droit des collectivités	
Enseignant	Mickael Baubonne
Volume	24 heures

Description	Le droit des collectivités territoriales s'est imposé comme une matière importante du droit public à la suite de réformes approfondissant la décentralisation. Si le législateur reste compétent pour restreindre la libre administration des collectivités territoriales, le juge constitutionnel tend à s'imposer comme le gardien de leur autonomie. Demeurent toutefois de nombreuses tensions entre des principes constitutionnels contradictoires hérités notamment de la Révolution française. L'uniformité cède de plus en plus à la différenciation, l'égalité à la hiérarchisation et la centralisation à la subsidiarité et à l'autonomie. Le cours de droit des collectivités territoriales permettra de définir ces notions, au centre des grandes évolutions institutionnelles de la France contemporaine.
Plan du cours	Partie 1. Un droit marqué par le principe d'indivisibilité de la République Titre 1. L'organisation uniforme du territoire de la République Titre 2. La tendance actuelle à multiplier les différenciations Partie 2. Un droit marqué par le principe d'autonomie des collectivités territoriales Titre 1. L'autonomie des collectivités territoriales contre l'État Titre 2. L'autonomie entre les collectivités territoriales
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• B. Faure, <i>Droit des collectivités territoriales</i>, Dalloz, coll. « Précis ».</li> <li>• L. Janicot et M. Verpeaux, <i>Droit des collectivités territoriales</i>, LGDJ, coll. « Manuel ».</li> </ul>

Semestre 5	UE 18 Institutions
<b>Lobbies et groupes d'intérêts</b>	
Enseignant	Eric cheynis
Volume	24 heures
Description	Les lobbies et groupes d'intérêts sont tour à tour dénoncés comme dévoiement de la démocratie et perversion de la prise de décision politique ou bien encensés comme rouages essentiels du mode de fonctionnement des États modernes. Cet enseignement se propose de revenir sur une pratique politique à la fois mal connue et souvent médiatisée sous l'angle de la polémique. Il place la situation française au miroir d'autres contextes.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guillaume Courty, <i>Le lobbying en France. Invention et normalisation d'une pratique politique</i>, Peter Lang, 2018</li> <li>• Guillaume Courty, <i>Les groupes d'intérêt</i>, Éd. La Découverte, 2006</li> <li>• Michel Offerlé, <i>Sociologie des groupes d'intérêt</i>, Montchrestien, 2e éd., 1998</li> </ul>

# L3 Semestre 6

Semestre 6	UE 20 Science politique
Vote et participation politique	
Enseignant	Stéphane Latté
Volume	24 heures
Description	Ce cours visera à rendre compte du statut paradoxal du vote aujourd'hui. Acte sacralisé par les démocraties représentatives, entouré de rituels, élevé en moment dramatique de la vie politique, point de focale de l'attention médiatique, le vote est aussi, et en même temps, pour un grand nombre de citoyens, une pratique banale, ordinaire, faiblement investie. Par le recours à l'histoire et par l'observation des dimensions concrètes et matérielles de la conquête des suffrages et de la fabrication des décisions électorales, il s'agira de décrire ce double processus d'institutionnalisation et de normalisation du vote. Ce cours sera plus largement l'occasion d'envisager le renouvellement contemporain des formes de la participation politique.
Plan du cours	Chapitre 1. Apprendre à voter: l'invention du suffrage universel Chapitre 2. Les territoires du vote. Les alsaciens sont-ils des électeurs comme les autres ? Chapitre 3. La fabrique de la « décision électorale ». Les électeurs dans leur contexte Chapitre 4. Les variables « lourdes » du vote sont-elles périmées ? Chapitre 5. (Dé)construire les électors. Le cas Front National. Chapitre 6. Faire campagne. Les transformations du répertoire d'action électoral Chapitre 7. Les médias font-ils l'élection ? Le traitement journalistique de la compétition électorale. Chapitre 8. Une norme électorale en désuétude ? La participation politique aujourd'hui
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Alain Garrigou, <i>Histoire sociale du suffrage universel en France (1848-2000)</i>, Point-Seuil, 2002</li><li>• Olivier Ihl, <i>Le vote</i>, Montchrestien, 1996</li><li>• Patrick Lehingue, <i>Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux</i>, La Découverte, 2011</li><li>• Nonna Mayer, <i>Sociologie des comportements politiques</i>, Armand Colin, 2010</li></ul>

Semestre 6	UE 20 Institutions internationales
Politique comparée : Les mondes post-communistes	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures
Description	
Plan du cours	
Bibliographie	

Semestre 6	UE 20 Science politique
Politiques internationales	
Enseignant	Côme Souchier
Volume	24 heures
Description	
Bibliographie	

Semestre 6	UE 20 Science politique
Genre et politique	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	24 heures
Description	L'objectif du cours est de revenir sur les grands domaines de la science politique, à partir d'une focale particulière : les questions de genre. Longtemps absentes de la science politique, les études sur le genre permettent de questionner, sous l'angle des rapports sociaux de sexe, tous les aspects de la discipline. Le cours aborde, en particulier, les thèmes de la citoyenneté, de la participation et de la représentation politiques, mais aussi les politiques et l'action publiques.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine Achin, Bereni Laure Béréni, dir., <i>Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes</i>, Presses de Sciences Po, 2013</li> <li>• Catherine Achin, Sandrine Lévêque, <i>Femmes en politique</i>, La Découverte, 2006</li> <li>• Olivier Fillieule, Patricia Roux, dir., <i>Le Sexe du militantisme</i>, Presses de Sciences Po, 2009.</li> <li>• Matonti Frédérique, <i>Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique</i>. La Découverte, 2017</li> </ul>

Semestre 6	UE 18 Institutions
Sociologie des migrations	
Enseignant	Garance Clément
Volume	24 heures
Description	

Semestre 6	UE 21 Institutions
Droit des droits de l'Homme	
Enseignant	Hocine Sadok
Volume	24 heures
Description	L'objet de ce cours sera d'appréhender la protection des droits fondamentaux telle qu'elle s'organise depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il devenait impérieux de lutter contre la 'banalité du mal' (Hannah Arendt) à l'échelle internationale, et c'est ainsi que vont se mettre en place, progressivement, des 'instruments internationaux' dont l'objet est d'interdire aux États de porter atteinte à ce qui est considéré comme les droits essentiels de l'espèce humaine : interdiction de la torture, droit à la vie, liberté de pensée, liberté d'expression, droit à la sûreté etc. Néanmoins cette protection ne va pas s'organiser de la même manière sur l'ensemble des territoires de la société internationale. Par exemple, la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, texte le plus universel dans ce domaine en droit international, ne constitue qu'une proclamation dont le respect ne relève que de la bonne volonté des États. De même, s'il existe également des instruments de protections des droits humains en Afrique et sur le continent américain, ces derniers n'affichent pas la même efficacité. Le cours sera donc consacré à la compréhension des différents instruments de la protection internationale des droits fondamentaux et à l'analyse de leur efficacité juridique.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rolland Patrice, <i>Textes sur la protection internationale des droits de l'homme</i>, PUF, 1995.</li> <li>• Frédéric Sudre, <i>Droit européen et international des droits de l'homme</i>, PUF, 2019.</li> <li>• Catherine Teitgen-Colly, <i>La Convention européenne des droits de l'homme : 60 ans après</i>, LGDJ, 2013</li> </ul>

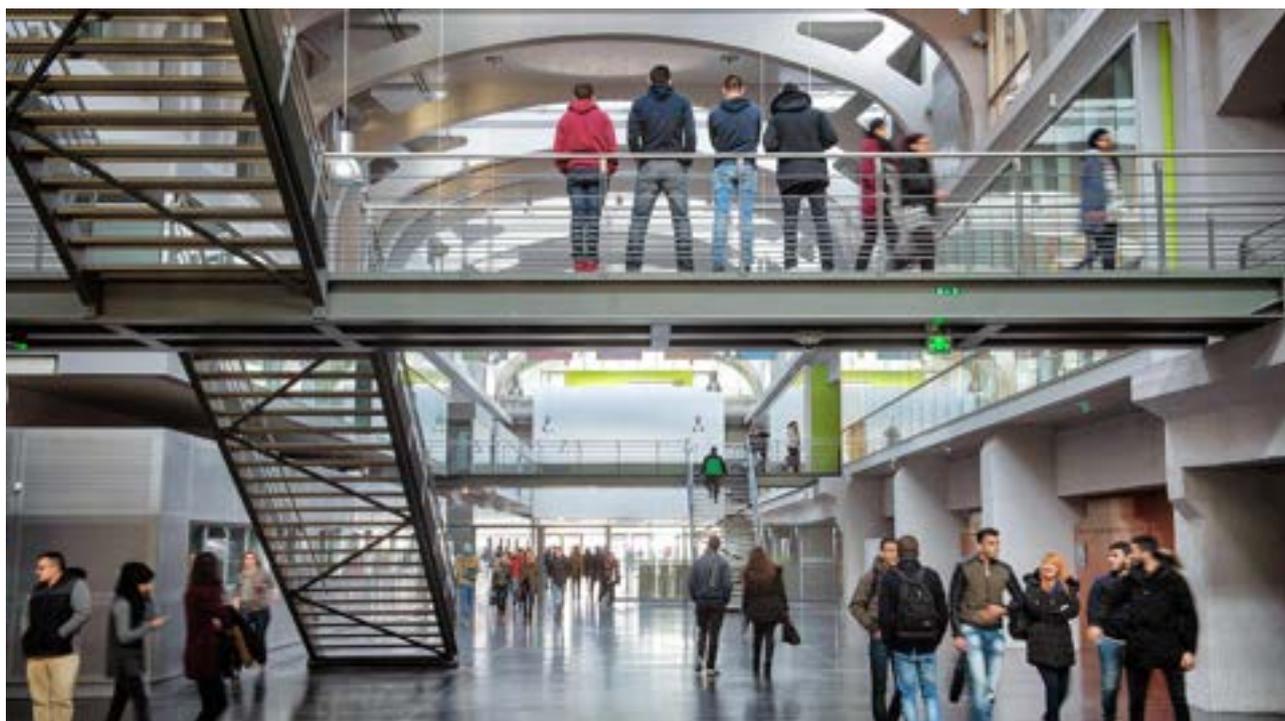
Semestre 6	UE 21 Institutions
Politiques économiques	

---

Enseignant	Dany Lang
Volume	24 heures
Description	
Bibliographie	

---

# Modalité des examens



## REGLES GÉNÉRALES du cursus Licence 19<sup>ème</sup> version (avril 2024)

Textes de référence : [arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de Licence](#) ; [arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations](#) conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ; [arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national](#) de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Ces règles générales, établies et approuvées par le CEVU du 3 mars 2005, validées par le conseil d'administration du 7 avril 2005, ont été modifiées pour la dernière fois lors de la CFVU du 14 février 2019.

Les règles générales des formations de licence s'organisent selon deux niveaux :

- le présent document commun à l'ensemble des formations
- les dispositions propres à chaque composante ou formation

Les règles des composantes et formations doivent respecter strictement les règles de l'établissement.

L'organisation et le déroulement des examens sont complétés par ailleurs par un règlement des examens.

### **ARTICLE 1 : INSCRIPTIONS**

Le premier cycle est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat ou du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), et à ceux qui ont obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade en justifiant d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes.

Dans le cadre de la procédure nationale de préinscription via Parcoursup, l'accès en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement supérieur fait l'objet d'un cadrage d'établissement régissant les règles générales d'admission, qui sont complétées par les règles d'admission de chaque formation (attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux, capacités d'accueil...) et votées tous les ans en CFVU et CA.

#### **Article 1.1.**

L'inscription administrative est annuelle.

L'étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions dans la même mention, dont trois inscriptions par année de licence. Au-delà, toute inscription supplémentaire et soumise à l'autorisation du jury de diplôme.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

Pour tout étudiant redoublant une rencontre avec les services de la composante, à défaut de la DEVU sera proposée pour accompagner et soutenir sa réussite.

#### **Article 1.2.**

L'inscription pédagogique est semestrielle et obligatoire. Pour chaque semestre, l'étudiant s'inscrit aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

#### **Article 1.3.**

Des contrats pédagogiques sont mis en place pour accompagner et soutenir la réussite étudiante, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique selon [l'article 12 du cadre national des formations du 22/01/2014](#) (étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargés de famille, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants à besoins éducatifs particuliers, aux étudiants

cas d'impossibilité, justifiée ou non, de se présenter aux épreuves de substitution, le calcul entraîne la défaillance (DEF) de l'étudiant à l'UE concernée, au semestre et à l'année.

- Contrôle continu intégral (CCI) :
  - Les absences justifiées donnent droit à une ou plusieurs épreuves de substitution définies par l'équipe pédagogique ;
  - Une absence injustifiée à une des épreuves implique le calcul de la moyenne sur l'ensemble des coefficients de l'UE. A partir de 2 absences injustifiées aux épreuves dans une même UE ou BCC, celle-ci sera considérée comme défaillante.

Toute absence à une épreuve de substitution n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et sera donc traitée comme une absence injustifiée.

### **ARTICLE 3 : MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C)**

Les M3C doivent être spécifiées pour chaque UE, bloc de connaissances et de compétences (BCC) et ECUE (Eléments Constitutifs de l'UE). Elles sont inscrites dans le document type prévu à cet effet et validées par la CFVU après avis du conseil de composante, au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

Les M3C doivent comprendre le type d'épreuve (écrit, oral, dossier, soutenance ...) pour chaque session, les ECTS et les coefficients. Dans le cadre du CC et du CCI il est possible de cumuler plusieurs types d'épreuves pour une ECUE ou UE et/ou BCC. La durée des épreuves doit être indiquée dans le cadre des CT, de la seconde session et des épreuves à destination des étudiants dispensés.

Les formations définissent les conditions de mise en œuvre du contrôle d'assiduité aux activités pédagogiques si nécessaire.

Dans le cadre du CCI, des évaluations transversales sont possibles dans l'esprit des BCC. Dans ce cas, les M3C devront être indiquées au niveau de l'UE et/ou du BCC et préciser le nombre d'épreuves.

Aucun ECTS n'est attribué au niveau des ECUE.

### **ARTICLE 4 : ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS**

#### **Article 4.1. : Règles applicables aux diplômes en régime CC et/ou CT**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et compétences sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Les étudiants doivent être informés :

- Au minimum 15 jours avant les épreuves de CT par l'envoi du calendrier des examens
- Au minimum 8 jours avant les épreuves de CC par l'affichage sur leur emploi du temps pour toute évaluation contribuant à au moins 1 tiers dans la validation du BCC (ou UE ou ECUE) auquel elle appartient.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre. Entre ces deux sessions, chaque équipe pédagogique met en place un dispositif pédagogique (tel que consultation de copies). La 2<sup>ème</sup> session est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats validés par le jury de session 1.

Cette seconde session comporte, en cas de CC+CT ou CT, des épreuves terminales en même nombre que la première.

#### **Article 4.2. Règles applicables aux diplômes en CCI**

Selon les articles 11 et 12 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de Licence.

Pour accompagner la progression de l'étudiant dans ses apprentissages et permettre des remédiations entre les évaluations, le nombre minimal d'évaluations est fixé à 2 par unité d'enseignement. Dans le cas d'une UE à plus de 3 ECTS le nombre d'évaluation devra être modulé en fonction du volume horaire de l'UE et du nombre d'ECTS. Ces évaluations sont réparties de manière équilibrée au cours du semestre.

Le CCI revêt des formes d'évaluation variées, en présentiel ou en ligne, comme des épreuves écrites et orales, des rendus de travaux, de projets et des périodes de mise en situation ou d'observation en milieu professionnel. Le CCI doit respecter le principe de seconde chance qui sera compris dans ses modalités de mise en œuvre et effectif avant le jury, soit :

- En modulant la règle de calcul pour obtenir la note moyenne de l'UE (si le nombre de notes ou résultats > 2 dans le semestre) et/ou en ajoutant une épreuve supplémentaire avant le jury
- En organisant obligatoirement une épreuve supplémentaire avant le jury (si le nombre de notes ou résultats = 2 dans le semestre)

D'autres solutions peuvent être envisagées.

Quelle que soit la solution retenue, aucune évaluation ne peut compter pour plus de 50 % dans le calcul des moyennes.

Les UE dédiées à une mise en situation des étudiants (UE stage, projet, terrain, etc.) peuvent déroger à ces règles.

#### **ARTICLE 5 : REGLES DE PROGRESSION**

La formation est organisée en année, semestres, UE, et/ou BCC.

La progression entre les deux semestres consécutifs d'une même année s'effectue sans condition.

##### **Article 5.1. Progression en année supérieure**

L'progression entre deux années successives s'effectue de la manière suivante :

- L'inscription administrative en L2 n'est possible que si une des 2 conditions suivantes est remplie :

- L'année L1 est acquise,
- L'étudiant a validé au moins 48 ECTS (54 en absence de BCC) de L1. Dans ce cas, l'acquisition des ECTS manquant devra être prioritaire l'année suivante.

Par dérogation, l'étudiant ayant acquis moins de 48 ECTS (54 en absence de BCC) pourra être autorisé par le jury à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure, sous réserve de la mise en place d'un contrat pédagogique. Dans ce cas, l'étudiant ne sera inscrit administrativement qu'en première année.

- L'inscription administrative en L3 est de droit si les années L1 et L2 sont acquises. Elle est également possible si d'une part l'année L1 est acquise et si l'étudiant a validé au moins 48 ECTS (54 en absence de BCC) de L2.

##### **Article 5.2 Acquisition de crédits par anticipation dans un semestre supérieur**

Sous réserve de la mise en place d'un contrat pédagogique selon le principe énoncé dans l'article 5.1.

#### **ARTICLE 6 : VALIDATION**

##### **Article 6.1. Obtention des UE et des BCC**

Une UE ou un BCC est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire :

- Dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la(le) composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ;

ou

- Dès lors que l'ensemble des exercices qui jalonnent l'UE ou le BCC sont réussis ;

ou

- Par compensation :

- De notes entre UE au sein d'un même BCC (pour maquette de niveau 2) ;
- Entre BCC de même intitulé, sur la base suivante : dès lors qu'un niveau d'acquisition est validé, le niveau directement inférieur est supposé l'être également ;
- Si la formation ne comprend pas encore de BCC (maquette de niveau 1), alors les UE d'un même

semestre se compensent sans note éliminatoire.

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures doivent préserver le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences. Toutefois l'année de transition 24/25 et à chaque année de passage vers une maquette de niveau 2, cette règle pourra être assouplie.

Si à l'intérieur du semestre acquis, la note d'une UE est inférieure à 10/20, celle-ci n'est pas transférable dans un autre parcours ou une autre mention. Toutefois, si la formation d'accueil et l'étudiant sont d'accord, le transfert est alors possible.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

**Aucune note d'ECUE ne pourra être conservée d'une année à l'autre si l'UE (maquette de niveau 1) ou le BCC (maquette de niveau 2) ne sont pas acquis.**

#### Article 6.2. Obtention des semestres

Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire

- Dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise,
- ou
- Dès lors que l'ensemble des BCC qui le constituent sont acquis soit directement, soit par validation automatique du niveau de compétences attendu du moment qu'un niveau plus élevé pour ce BCC a été acquis par ailleurs,
- ou
- Si la formation ne comprend pas encore de BCC :
    - Lorsque la moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20,
- ou
- Par compensation annuelle telle qu'elle est décrite ci-dessous, et organisée entre les deux semestres qui composent une année et sur chacune des 3 années (S1+S2, S3+S4 et S5+S6).

#### Article 6.3. Organisation de la compensation pour L1, L2 et L3, entre les semestres d'une même année (formations ne comprenant pas encore de BCC)

Pour les trois années de licence, la compensation est organisée sur les résultats obtenus en session 1 pour les deux semestres composant l'année.

Si les M3C prévoient une session 2, celle-ci est organisée uniquement pour les étudiants n'ayant pas validé leur année par compensation. Ces sessions 2 sont donc organisées en fin d'année universitaire dans le respect du calendrier universitaire validé par la CFVU. Une nouvelle compensation est organisée à partir des résultats obtenus en session 2.

Dans une UE non validée, les notes des ECUE supérieures ou égales à 10/20 sont conservées exclusivement pour la seconde session.

L'étudiant conserve la meilleure des notes, obtenues en session de rattrapage ou en première session, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement pour les étudiants présents à la deuxième session.

En cas de CT seul, les notes de la 2ème session d'examen se substituent à celles de la session 1.

#### Article 6.4. : Jurys

Par mention, la composition des jurys de semestre, d'année et de diplôme, est arrêtée sur délégation du Président par les directeurs de composante. Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de chercheurs et de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur

compétence, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Le jury est souverain dans ses décisions.

Le jury de semestre délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des BCC et la validation des semestres.

Le jury d'année se prononce sur la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

**Le jury de diplôme doit se réunir avant le 15 septembre de chaque année.**

Le jury de L2 est le jury du diplôme intermédiaire de DEUG. La délivrance de ce diplôme à un étudiant est assujettie à la demande de ce dernier. Si la validation des UE ou BCC se fait par l'intermédiaire de notes, alors la note du DEUG est la moyenne des moyennes des quatre premiers semestres de licence. Aucune mention n'est délivrée pour le diplôme de DEUG.

#### **Article 6.5 Obtention des diplômes**

Le diplôme de Licence est obtenu avec 180 ECTS lorsque chacun des six semestres qui composent le cycle de licence est acquis.

Le DEUG, diplôme intermédiaire, est obtenu avec 120 ECTS.

Pour obtenir le diplôme de licence, tout étudiant doit s'être présenté à la certification PIX durant son cursus.

#### **Article 6.6. Mentions de réussite**

Le diplôme de Licence peut être délivré avec des mentions de réussite, sous réserve que la validation des UE ou BCC se fasse par l'intermédiaire de notes selon des critères définis comme suit :

- La note finale de la licence est la moyenne des moyennes des 6 semestres de licence ;
- Pour les étudiants n'ayant pas suivi l'intégralité du cursus licence à l'UHA, la note finale de licence est la moyenne des notes des semestres suivis dans la formation à l'UHA.

Il n'y a pas de mention délivrée au diplôme intermédiaire.

Attribution des mentions :

- Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.
- Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.
- Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
- Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

#### **Article 6.7 : ATTESTATION ET DIPLÔME**

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants, au plus tard trois semaines après la proclamation des résultats par le jury de diplôme.

La délivrance du diplôme définitif intervient dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats.